

**Analyse lexicométrique des modalités énonciatives dans
La Soif d'Assia Djébar
Lexicometric analysis of the enunciative modalities in
The Thirst of Assia Djébar**

* Hadjer BALI¹ Zoulikha TABET AOUL²

Laboratoire Interdisciplinaire de Pédagogie Et de Didactique
(LIPED);, Université Badji-Mokhtar, Annaba (Algérie),¹
Laboratoire LOAPL, Université d'Oran 2 ; Université des Sciences et
de la Technologie, Mohamed Boudiaf, Oran (Algérie).²
hadjer.bali@univ-annaba.org¹ tabet.zoulikha283@gmail.com²

d/dep :09/11/2020	a/ acc: 13/02/2021	d/ pub: 02/06/2021
-------------------	--------------------	--------------------

Résumé:

Cette contribution porte sur l'étude de l'activité énonciative dans le texte littéraire. Notre objectif est d'analyser la scène énonciative mise en œuvre par le sujet de l'énonciation grâce à laquelle se construit le processus paratopique de l'écrivain. Nous effectuons une analyse discursive du 1er roman d'Assia Djébar, *La Soif*, basée sur la lexicométrie à l'aide du logiciel Tropes. Les résultats mettent en évidence une écriture capable de déstabiliser les représentations sociales que les lecteurs se font de la société et de l'époque.

Mots-clés: Analyse du discours littéraire, discours constituant, paratopie, lexicométrie, représentations sociales

Abstract:

This contribution focuses on the study of enunciative activity in the literary text. Our objective is to analyze the enunciative scene set up by the subject of the enunciation through which the writer's paratopic process is constructed. We carry out a discursive analysis of Assia Djébar's first novel, "*The Thirst*" (*La Soif*), based on lexicometry using the software Tropes. The results highlight a writing capable of destabilizing the social representations that readers have of society and of the times.

Keywords: Analysis of literary discourse, constituent discourse, paratopia, lexicometry, social representations



* Hadjer BALI. hadjer.bali@univ-annaba.org.

Introduction

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle pendant la colonisation française, on a vu naître en Algérie une littérature engagée avec des problématiques et des enjeux qui s'inspirent du contexte colonial. En 1957, Assia Djébar publie son premier roman: *La Soif* dont le texte exprime, *a contrario*, des problématiques sociales et culturelles (Déjeux, 1999; Chikhi, 2007). D'ailleurs, Déjeux (1994) soulignait que plusieurs femmes se sont mises en avant pour diriger la contestation et affronter les situations difficiles, les coutumes et les traditions. Il qualifie, par ailleurs, l'écriture de fiction marquant l'entrée en scène publique « par la plume » des femmes écrivaines comme une véritable aventure d'audace dans la mesure où il s'agit d'une écriture qui a levé le voile sur l'intime et sur le corps. C'est dans cette littérature qu'on voit apparaître la présence de personnages femmes qui s'expriment à la première personne pour dire « je » et qui s'assument avec tout leur être.

C'est à l'énonciation littéraire que nous nous intéressons dans cet article. Nous nous demandons comment se construit le potentiel « paratopique » dans ce texte. C'est pourquoi nous nous interrogeons sur les mécanismes discursifs auxquels l'auteure a recours pour construire sa création littéraire.

Selon Maingueneau (2016), pour se faire une place dans le champ littéraire et devenir un grand écrivain, l'écrivain doit gérer sa « non-appartenance » ou son « appartenance paradoxale » dans l'espace social. Il désigne cette non-appartenance dans l'espace social sous le nom de « paratopie » et la définit comme « une difficile négociation entre lieu et non-lieu, une localisation parasitaire qui vit de l'impossibilité même de se stabiliser » (Maingueneau, 1993)¹.

Pour ce faire, nous procédons à une étude de cas dans une perspective d'analyse du discours littéraire. Nous nous basons, par ailleurs, dans cette recherche sur les travaux des théoriciens et spécialistes en analyse de discours. Nous centrons notre étude sur le premier roman d'Assia Djébar *La Soif*, publié en 1957, en pleine guerre d'Algérie chez Julliard, maison d'édition française. Selon, Chikhi (2007), ce roman a été très bien accueilli par la critique française pour ses qualités littéraires, mais rejeté et ignoré par les intellectuels algériens, engagés dans la lutte armée, car l'auteure ne prêtait pas attention aux questions politiques de l'époque. Chikhi (2007) ajoute que dans *La Soif*, les personnages ne semblent exister

que pour animer une intrigue amoureuse, on s'interroge alors sur « la distance surprenante que l'auteure prend vis-à-vis des événements de l'époque ». En 1966, l'écrivaine elle-même déclarait que « *La Soif* n'était qu'un essai, un exercice de style... »². Elle déclarait aussi que *La Soif* « était un air de flûte qui continue d'être entendu, et qui continue à être juste »³. Ce roman regagne sa place auprès des nouvelles générations pour qui la découverte du corps et la découverte du couple représentent deux révolutions. À ce sujet Khatibi (1968) s'interrogeait « A-t-on vraiment compris ...que pour le personnage de la Soif, la découverte du corps est aussi une révolution importante? »⁴. L'objectif de cet article est de montrer comment à travers les représentations individuelles « avant-gardistes » véhiculées grâce aux modalités énonciatives de ce récit et partagées avec ses lecteurs, Assia Djébar a tenté de rompre avec les représentations collectives de l'époque.

Nous présentons en première partie notre problématique de recherche et ses enjeux. La deuxième partie propose une revue de la littérature sur l'analyse du discours littéraire et ses principales modalités de fonctionnement. La démarche méthodologique adoptée dans cette étude est décrite dans la troisième partie, puis les résultats sont présentés et discutés en quatrième partie. Pour terminer, nous présentons les conclusions principales, les limites de l'étude ainsi que les perspectives nouvelles pour la recherche.

I. Cadre théorique

Comme annoncé précédemment, nous nous appuyons dans cette étude sur les théories des spécialistes du discours (tels que Amossy, Rastier et Maingueneau) et que nous développerons tout au long de l'article.

I.1. Analyse de discours et complexité des genres discursifs

Bien qu'il soit difficile de retracer l'histoire de l'Analyse du Discours (désormais AD), on peut avancer qu'elle résulte, à la fois de la convergence des courants récents des sciences du langage et du renouvellement des pratiques d'étude des textes anciens telles que la rhétorique, la philologie et l'herméneutique. Nous nous référons à la conception de Schiffrin (1994: 339)⁵ et qui considère que l'analyse du discours représente la discipline qui étudie le langage comme activité ancrée produisant des unités transphrastiques, c'est-à-dire l'« utilisation du langage à des fins sociales, expressives et référentielles ». Selon Maingueneau, l'objet de l'analyse du discours

n'est ni l'organisation textuelle en elle-même ni la situation de communication, mais elle (l'AD) « doit penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés » (1991/1997)⁶. Envisager les choses ainsi, l'analyse du discours a affaire de manière privilégiée avec les genres du discours.

La notion de genre elle-même est très complexe en Sciences du langage et présente une divergence d'acceptations et de théories. Selon le dictionnaire de l'analyse du discours, la notion de genre remonte à l'Antiquité. On la retrouve également dans la tradition littéraire, puis plus généralement dans les analyses textuelles et les analyses de discours.

Dans l'Antiquité, deux problématiques de genres de discours ont coexisté, l'une correspondant à la codification du genre épique, lyrique, dramatique, épique dans la Grèce préarchaïque où les poètes se posaient comme les interprètes des énigmes envoyées par les dieux aux humains. La seconde, apparue dans la Grèce classique et en plein essor dans la Rome cicéronienne, a instrumentalisé la parole publique en appareil de persuasion et de délibération politiques. Cette stratégie répondait aux besoins de la cité ainsi qu'aux conflits commerciaux.

Dans la tradition littéraire, par exemple, les genres étaient censés classer les textes littéraires selon leur appartenance à la prose ou à la poésie. Selon cette tradition, les critères de sélection n'étaient pas tous de même nature. Cependant, en sémiotique, en analyse textuelle et en analyse de discours, on retrouve la notion de genre appliquée même à des textes non littéraires présentant différentes définitions, comme souligné ci-dessus, relatives chacune au positionnement théorique auquel elles se rattachent. Pour Bakhtine (1984) les genres dépendent de « la nature communicationnelle » de l'échange verbal, ainsi il distingue deux grandes catégories de base:

- a. Des productions « naturelles », spontanées appartenant à des « genres premiers », c'est-à-dire ceux de la vie quotidienne.
- b. Des productions « construites », institutionnalisées appartenant à des « genres seconds », ceux des productions élaborées (telles que les productions littéraires, scientifiques, etc.) et qui dériveraient des premiers.

Pour Maingueneau et Cossutta (1991), ces genres seconds représentent « des types de discours qui prétendent à un rôle [...] fondateur que nous appelons constituants », « dont la finalité

« symbolique » est de déterminer les valeurs d'un certain domaine de production discursive » (1991 :112)⁷.

Rastier introduit, en 2001⁸, à son tour une poétique généralisée englobant « l'ensemble des normes et des usages linguistiques, oraux et écrits, artistiques ou non ». Et il propose une catégorisation de genre en trois niveaux:

- a. Les discours: le discours juridique, le discours littéraire, le discours scientifique, le discours philosophique, le discours médiatique...etc.
- b. Les champs génériques (théâtre, poésie, genres narratifs...) et les genres proprement dits (comédie, roman policier, nouvelle, conte, récit de voyage ...)
- c. Les sous-genres: romans par lettres, par exemple.

Dans notre cas, nous avons recours à la classification des genres proposée par Rastier qui nous permet de mieux délimiter notre objet d'étude, et aussi, à la définition élaborée par Maingueneau qui nous place dans une perspective d'analyse de discours littéraire en fonction de notre problématique et objectif de recherche.

1.2. Le discours littéraire: quelles caractéristiques?

Le concept de discours littéraire est né dans le cadre du développement de l'analyse de discours dans les années 70. Selon Maingueneau, les relations entre linguistique et littérature ont toujours été sujettes de discussions et de débats en France et en Europe. Tel qu'il a été introduit dans les travaux du linguiste, ce concept est le résultat d'une reconfiguration générale du savoir en sciences humaines et sociales d'autant plus que les préoccupations pour le discours ont envahi ce domaine et dont l'analyse du discours représente l'une des disciplines privilégiées de ce développement.

Maingueneau inscrit sa perspective du discours littéraire dans la longue tradition qui, depuis la rhétorique antique, considère le phénomène littéraire comme acte d'énonciation. Cette orientation, un peu délaissée, a connu un certain regain grâce au développement de la linguistique textuelle, de la pragmatique et des théories de l'énonciation.

Maingueneau a rappelé les données historiques de cette relation entre linguistique et littérature dans plusieurs de ses ouvrages et articles. Apparue dans la seconde moitié du XIXe siècle, la stylistique s'appuyait sur une étude des faits de la langue caractéristiques du « style » d'un écrivain ou d'un ensemble d'écrivains pour faciliter

l'interprétation des textes. L'unique objet de l'étude était l'auteur, soit directement (en étudiant sa vie), soit indirectement (en étudiant le contexte de création de l'œuvre). Cette discipline a dominé, en France, jusqu'aux années 1960. En effet, durant ces années une transformation fondamentale est apparue et a placé la stylistique en crise: le structuralisme linguistique. Avec le structuralisme, le centre de l'investigation s'est déplacé vers le texte. C'est-à-dire étudier « le texte en lui-même et pour lui-même ». C'est à partir des années 1980 que les théories de l'énonciation et une approche linguistique de la cohésion et de la cohérence textuelle ont permis de définir sur des bases nouvelles les relations entre linguistique et littérature permettant ainsi « d'entrer de plain-pied dans une œuvre » et de travailler sur des problématiques linguistiques beaucoup plus approfondies (Maingueneau :1986, 1990, 1993, 2003).

Plusieurs spécialistes en Sciences du langage s'inscrivent dans la même filiation de Maingueneau quand il s'agit de l'analyse du texte littéraire (à l'exemple de Amossy, Rabatel, Orecchioni ...etc.) alors que d'autres récusent une discipline basée seulement sur une relation bilatérale entre linguistique et littérature et plaident pour une analyse de discours plus ouverte et dont l'objet devrait être plurisémiotique à l'exemple des travaux de Paveau (2011).

De plus, selon Maingueneau, l'analyse de discours doit replacer le discours littéraire dans la multiplicité des énoncés qui traversent l'espace social. Il en est de même pour Angenot, qui, dans les années 1980, envisage le discours littéraire dans l'ensemble du discours social.

Dans la même veine, Maingueneau et Cossuta (1995) attribuent au discours philosophique, littéraire, religieux, scientifique, juridique et médiatique le caractère de constitution. Ces discours dans la production énonciative d'une société ont un rôle fondateur et un statut spécifique des types de discours. Toujours selon les mêmes auteurs, on doit admettre que ces discours partagent un certain nombre de contraintes quant à leurs conditions d'émergence et de fonctionnement pour pouvoir délimiter un tel ensemble.

II. 2. Démarche méthodologique

Recourant à une recherche de type exploratoire compréhensive explicative, notre méthode d'investigation, ici, est une approche mixte. Cette dernière est une combinaison entre deux types d'analyse: analyse quantitative et analyse qualitative. Dans notre cas, le texte

choisi sera analysé au moyen du logiciel statistique *Tropes*. Lors de cette étape, soulignons que le traitement statistique invite à une démarche inductive, ascendante, *bottom-up* ou corpus *driven* c'est-à-dire des faits empiriques observés dans le corpus, qui remonte vers le chercheur, leur interprétation (Charaudeau, 2009 ; Mayaffre, 2010).

Cet outil nous a permis dans un premier temps, en effet, de résister le plus possible aux risques de subjectivité et d'interprétation personnelle dans la quête du sens du signifié et dans un deuxième temps, d'obtenir des résultats que l'on peut qualifier comme plus efficaces et incontestables par rapport à la lecture traditionnelle (Mucchielli, 1974; Mayaffre, 2005).

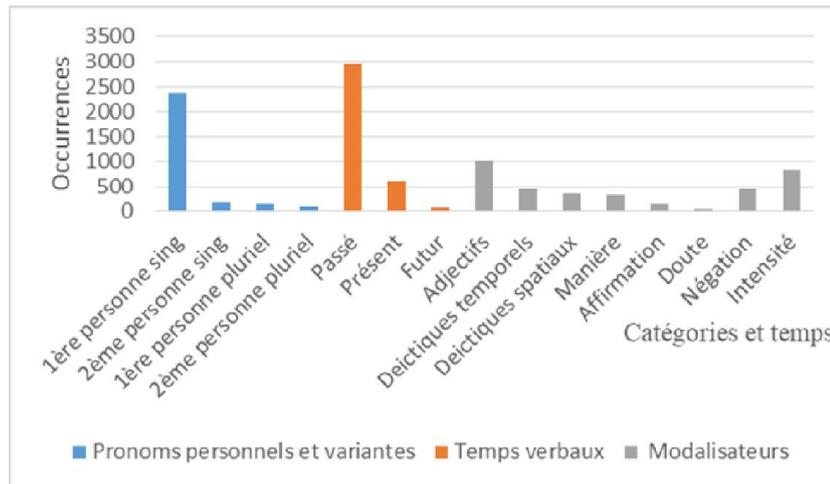
Après avoir préparé le texte numérique au traitement automatique, les résultats statistiques ont été traduits à l'aide d'une grille d'analyse délimitant les points qui répondent directement à notre problématique de recherche. Ces résultats ont été analysés par la suite selon les principes de l'analyse de contenu (une analyse lexico-sémantique), puis interprétés en fonction des théories de l'analyse de discours (Pêcheux, 1998; Maingueneau, 2002; Amossy, 2006).

Nous avons procédé dans un premier temps à une analyse énonciative portant sur les mécanismes discursifs, puis à une catégorisation lexicale du corpus. Les deux analyses ont été réalisées à l'aide du logiciel lexicométrique *Tropes*.

III. Résultats

Certes nous n'avons pas analysé tous les indices de l'énonciation recueillis contenus dans le tableau ci-dessus, mais nous nous sommes focalisées sur les déictiques personnels et les temps verbaux, explicitant la situation et l'énonciation littéraire, ainsi que sur les temps verbaux, car ils sont toujours relatifs à l'instance où la forme verbale figure (Benveniste, 1966), (voir figure 1).

Figure N°1 : Résultats lexicométriques de l'analyse énonciative



Déictiques et temps verbaux

IV. Analyse et interprétation des résultats

Les résultats recueillis révèlent une prédominance de l'utilisation du pronom « *je* » et ses variantes. Il s'agit d'une omniprésence même dans les instances énonciatives vu que la présence d'un *je* nécessite la présence d'un *tu* et la présence d'un *tu* nécessite la présence d'un *je* (Benveniste 1961): « ...tout *je* est un *tu* en puissance, tout *tu* un *je* en puissance... » (Maingueneau, 2003)⁹ et que les pronoms personnels *nous*, *vous* ne constituent pas à proprement parler le « pluriel », mais sont des pronoms amplifiés selon Benveniste :

Extrait 01:

« (...) *Un silence hésitant s'installa entre nous, après une poignée de main neutre. Quand elle parla, j'eus un léger choc; je retrouvais sa voix rauque qui donnait autrefois à ses dix-huit ans une gravité insolite. À présent, elle trahissait une ardeur mal contenue que je lus dans ses yeux plus sombres encore, dans la pâleur de son visage (...)* » p .10

Il convient de préciser que le passé simple exprime un aspect perfectif et indique que le déroulement se réduit à une sorte de « point » qui fait coïncider début et fin d'un procès.

Maingueneau (2003) est en faveur de la théorie élaborée par Benveniste, selon laquelle, en français contemporain, il existe deux plans d'énonciation distincts, mais complémentaires : le récit (ou histoire) et le discours. En effet, le passé simple est le temps de base du récit et le passé composé représente le temps du discours. De la même manière, Maingueneau avance que le récit utilise aussi l'imparfait comme temps complémentaire qui exprime un aspect imperfectif grâce auquel le procès est présenté en cours, sans qu'on en envisage son terme (Maingueneau 2004).

Le passé simple employé dans ce roman représente, à la fois, trait de littérarité prenant exemple du modèle du roman classique (Barthes 1978)¹¹ et retrace un ensemble d'actions solitaires et dirigées. Maingueneau (2003) confirme à ce sujet que la forme de passé simple doit être toujours associée à d'autres dont chacune sert de repère à celles qui la suivent car « Par son passé simple le verbe fait implicitement partie d'une chaîne causale, il participe à un ensemble d'actions solidaires et dirigées » (Barthes 1965)¹².

En effet, dans ce texte le passé simple est associé à d'autres formes du passé : le plus-que-parfait et l'imparfait.

Il appert aussi que la narration se développe par couple imparfait /passé simple. Ce qui renforce l'impression d'un rituel narratif évoquant des événements révolus. Donc l'histoire racontée est censée être close.

De même, dans ce texte, on ne peut pas parler d'une succession d'événements, car les énoncés sont fragmentés et c'est l'une des caractéristiques du nouveau roman. Néanmoins, les résultats obtenus révèlent aussi l'emploi du présent de l'indicatif et du futur simple.

Extrait 02:

*« (...) — Est-ce que tu aimes Ali?
Sa voix était dépourvue d'expression, presque
objective. Une révolte en moi. Tout, mais pas cela!
Qu'elle fasse des reproches, qu'elle accuse, qu'elle
pleure, mais pas ce ton froid, ce ton de spécialiste.
Et puis, après tout... Une colère me prit. Oui je
lutterai, je me sauverai d'elle, de son emprise, de
tout.*

— *Tu as bien deviné!* -
Je m'arrêtais juste le temps de la regarder en face.
J'aurais voulu être cruelle, odieuse. Mais son visage
restait inaltérable. Je choisis le cynisme. » p.67

Le présent de l'indicatif dans ce récit bref donne l'impression d'une pure succession de procès, mais permet en même temps de focaliser l'attention sur certains détails. Autrement dit, le présent de l'indicatif sert à « zoomer » quelques épisodes significatifs. De ce fait, les verbes conjugués au présent de l'indicatif relèvent des différents propos échangés entre les personnages du roman (Nadia avec Jedla; Nadia avec Ali, Nadia avec Hassein). Ces passages relèvent donc du discours indirect libre.

Bien que le passé simple prédomine, on peut déceler la présence d'éléments de « discours » c'est-à-dire, un glissement entre les deux systèmes linguistiques: discours et récit. Dans cette perspective, du fait de l'emboîtement des récits, le narrateur de *la Soif* a un double statut: il est à la fois narrateur et personnage. Nadia (le personnage principal) a aussi un double statut: narrateur intradiégétique (il raconte sa propre histoire) et hétérodiégétique (puisqu'il narre l'histoire des autres personnages: Jedla, Ali ...). Le *je* permet facilement le passage d'un plan d'énonciation (récit) à un autre (discours). Parfois personnage et parfois élément du discours du narrateur qui prend en charge toute la modalisation du discours (intonation, adjectifs, adverbes ...). Ce pronom renvoie, par ailleurs, à un personnage féminin émancipé et libre. Le personnage principal de ce roman est Nadia, une jeune musulmane de la bourgeoisie d'Alger, représentée comme narcissique et mondaine assoiffée d'amour, de bonheur et d'un « ailleurs » meilleur. Cherchant l'attention des hommes, elle rencontre, d'abord, Hassein son ancien voisin, mais elle se déplaît vite de cette relation pour séduire par la suite Ali, le mari de son amie Jedla. Jedla malheureuse, car elle croit ne pas pouvoir avoir d'enfant, encourage ce jeu entre Ali et Nadia. Quand Jedla tombe, subitement, enceinte, elle découvre la trahison de son mari Ali avec une autre femme et décide d'avorter: elle meurt pendant l'opération. Après la mort de son amie, Nadia renonce à sa relation avec Ali et épouse Hassein pour se punir et continuer à vivre avec ses remords.

Quoi qu'on en dise, il ne faut pas confondre Assia Djabar avec Nadia ou plus précisément avec le narrateur, même si quelques éléments biographiques entre auteur et narrateur coïncident dans le texte.

Certes, l'auteur donne explicitement la parole aux actants de l'énoncé, mais c'est le narrateur au même titre que celui du locuteur et qui prend en charge les énoncés. Dans cette optique, Orecchioni soutient la classification diégétique élaborée par Genette (1972)¹³ et propose à son tour deux niveaux diégétiques emboîtés d'intervention pour pouvoir rendre compte du dispositif énonciatif du récit littéraire:

- « celui des actants extradiégétiques (auteur →lecteur), réels, mais linguistiquement virtuels.
- celui des actants intradiégétiques (narrateur →narrataire), fictifs, mais linguistiquement réels. » (1980)¹⁴.

Au terme de cette analyse, nous rappelons que les résultats de cette recherche doivent être interprétés avec prudence puisque le pronom personnel « je » représente l'une des unités les plus complexes en sciences du langage. Au moment où certains prétendent que le pronom en dehors du discours n'est qu'une « forme vide » selon Benveniste (1966) et « asémique » selon Ricœur (1975)¹⁵, d'autres linguistes (Orecchioni 1980 ; Maingueneau 2004) considèrent qu'il s'agit d'une unité relativement stable comme toutes les autres unités linguistiques non déictiques dont le sens varie selon l'énonciation. Les unités déictiques reçoivent bien en discours un référent spécifique. En langue, on recourt au principe d'identité d'extension. Ainsi, le pronom « je » a pour extension tout l'ensemble virtuel de tous les individus qui peuvent fonctionner comme locuteur. Par ailleurs, les résultats secondaires issus de l'analyse lexicale et de la catégorisation thématique, effectués par le logiciel *Tropes* et basés sur le traitement statistique, nous permettent de comprendre les différentes idées qui structurent ce texte. Ainsi, une analyse discursive basée sur la lexicométrie nous accorde la possibilité d'atteindre le sens du texte (voir figure 2).

Figure N°2. Graphe en aires représentant les différentes catégories de lexèmes

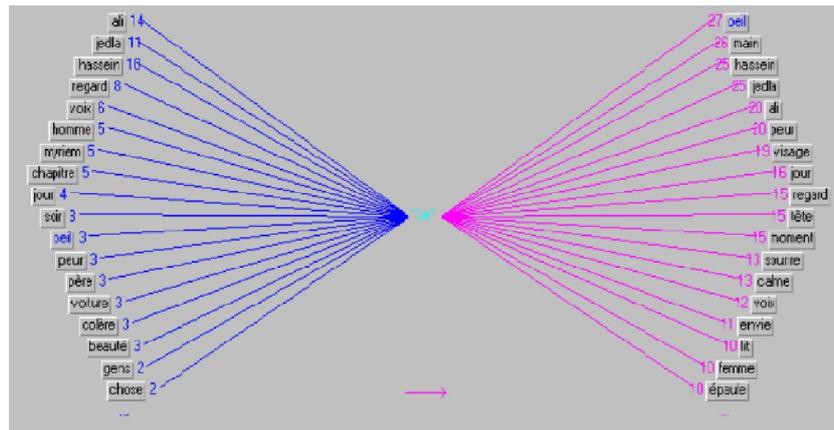


Source :Logiciel Tropes

Entre autres exemples, le graphe en aires représente les différentes catégories de lexèmes par des sphères dont la surface est proportionnelle aux nombres des mots qu'elles contiennent. Dans notre exemple, on remarque que « sentiment » et « corps » ont des fréquences d'occurrences comparables. Ce graphe montre, par ailleurs, que ces différentes catégories «sentiment» (462 occurrences), «corps» (400 occurrences « temps », « comportement » possèdent de nombreuses relations en commun, car elles sont proches du centre et sont proches les unes aux autres contrairement aux lexèmes « femme » (65 occurrences) et « homme » (49occurrences) qui ont une fréquence beaucoup plus faible que les catégories centrales et qui sont loin l'un de l'autre.

Le 1^{er} classème « sentiment » est constitué de lexèmes positifs : «sourire » ; «tendresse » ; «bien-être », mais aussi de lexèmes négatifs : «tristesse » : «ennui » ; «anxiété». Le 2e classème « corps » également constitué de lexèmes fait référence à la fois au physique et au moral « ces yeux sombres avaient existé toujours en moi »; «j'avais accueilli, la tête lourde et les membres las ».Ceci nous laisse supposer qu'il s'agit d'un roman d'amour. Ces classèmes constituent une isotopie qui se construit sur le corps (voir figure 3).

Figure N° 3. Graphe en étoile affichant la relation entre le pronom « je » et les autres mots



Source :Logiciel Tropes

Rappelons que nous avons évoqué ci-dessus une isotopie énonciative constituée à partir de la redondance du pronom de la 1^{ère} personne du singulier. Ceci permet donc de comprendre que d'un côté, c'est la même personne qui parle dans le texte, un narrateur-personnage omniscient, et d'un autre côté, que ce narrateur-personnage prend en charge ses dires et assume ses actes. Notons, aussi, que ce narrateur-personnage a la connaissance de tout ce qui est spécifique au récit. Il semble, du moins, tout savoir sur lui et sur les autres personnages vu le suremploi du pronom *je* et de certains subjectivèmes / modalisateurs. Néanmoins, cette analyse nous révèle que ce récit ne raconte pas seulement une histoire d'amour, mais qu'il reflète aussi la souffrance du personnage principal comme le montre la prédominance des lexèmes péjorés : « tristesse », « regret », « ennui », « désespoir », « remords »... etc.

En effet, Nadia n'est pas un sujet qui « se laisse distraire » totalement, mais c'est un sujet qui fait également usage de la réflexion d'où l'emploi considérable des lexèmes relatifs au champ lexical « temps » (245 occurrences) : « minutes », « heure », « jour », « journée », « an », « année », « été », « passé » et au champ lexical « cognition » (50 occurrences) : « raison », « lucidité », « pensée », « intuition », « facultés », « oubli », « mémoire ».

L'analyse énonciative comme l'analyse lexico-sémantique nous révèlent plusieurs types de paratopie dans ce texte. En effet, la prépondérance du pronom *je* et des verbes conjugués au temps passé laissent supposer qu'il s'agit d'une écriture « classique », c'est-à-dire d'une narration romanesque basée sur les temps du récit avec une

modélisation « zéro » dans laquelle l'énonciateur n'est souvent pas associé aux déictiques et aux modalisateurs pouvant se chevaucher avec la narration et qui peut être remplacé par le pronom de la non-personne. Cependant, dans ce roman, le pronom « je » est directement associé aux déictiques et aux subjectivèmes, d'où la difficulté, voire l'impossibilité de le remplacer par d'autres pronoms (paratopie énonciative).

De plus, l'emploi fréquent des isotopies qui portent sur le corps et les sentiments ainsi que les relations qu'entretient le pronom *je* avec les isotopies présentes dans le texte nous révèlent une paratopie spatiale. Nadia, c'est un personnage-narrateur omniscient rapportant un enchaînement de faits purs, elle se situe dans la découverte de son propre corps dans les deux dimensions physique et morale (paratopie spatiale).

Conclusion

Les résultats, aussi bien ceux qui portent sur le déictique personnel que ceux qui concernent l'analyse lexico-sémantique, montrent que le roman source d'Assia Djébar représente une véritable création littéraire à cette époque-là dont le processus paratopique est prévisible en raison de l'énonciation comme nous l'avons montré tout au long de l'article. Ce roman reflète, en effet, une appartenance paradoxale à l'espace social.

Le roman développe de façon concomitante des indices réels et des indices fictionnels. C'est à dire, bien que le récit présente certains éléments communs à l'ensemble des lecteurs algériens (la capitale Alger, les prénoms algériens des personnages) ; il en présente d'autres indices étrangers à la société algérienne (émancipation féminine, sorties en plage, liberté de vivre pendant la guerre d'Algérie). Ceci pourrait destabiliser les représentations que l'on se fait communément de la société algérienne à cette époque-là.

En effet, dans ce récit le pronom *je* dénote, comme expliqué en haut, un personnage féminin émancipé, indépendant narrant ses aventures d'amour en pleine guerre d'Algérie, en 1957, année marquée par plusieurs faits d'Histoires (Angenot, 1980) : bataille d'Alger, pillage des biens et massacres de masse, arrestation et assassinat des figures emblématiques de la guerre de libération nationale (Yacef Saadi, Larbi Ben M'Hidi, Abbane Remdane ...).

Nous évoquons ici les représentations sociales qui ont été à leur tour détruites par les représentations individuelles véhiculées, à travers *La*

Soif, et qui ont mis en avant la liberté et l'indépendance de la femme des contraintes patriarcales et coloniales. Ce qui explique encore une fois le processus paratopique de l'écrivaine. En effet, Assia Djébar, à travers sa création littéraire, s'est éloignée de ce qui est attendu d'elle (littérature engagée, discours d'Histoire, témoignages). C'est, peut-être, la raison pour laquelle, le roman *La Soif* a été critiqué et rejeté par le lectorat algérien lors de sa publication. Ainsi, son appartenance au champ littéraire n'est pas l'absence de tout lieu, mais, il s'agit d'une négociation entre lieu et non-lieu, donc une appartenance parasitaire qui se nourrit de son impossible inclusion (Maingueneau 2004).

¹ Maingueneau, 1993:pp.52-53.

² Cité dans Asholt, W, Calle-Gurber, M & Combe, D. Assia Djébar, 2008.

³ Naissance d'un « air de flûte », Arabies, n°2, février 1987, p.83 *Ibid.* p.122.

⁴ Khatibi, 1968: p.62 cité dans Chiki, 2007, p.32.

⁵ Schiffrin, 1994 : p.339 cité dans le dictionnaire de l'Analyse du discours, 2002 p.42

⁶ *Ibid.*, p. 43

⁷ Cité dans l'article de Maingueneau, D., Cossutta, F. (1995). L'analyse des discours constituants. In: Langages, 29^e année, n°117, 1995. Les analyses du discours en France. pp. 112-125 ; doi: <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1709>https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1709

⁸ Cité dans l'article de Rastier, F., (2004). Poétique et textualité. Langages, n°153, pp. 120-126 ; doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.940>https://www.persee.fr/doc/lgge-0458-726x_2004_num_153_1_120_126

⁹ Maingueneau, 2003, p.14

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Barthes, 1978 :37 cité dans Orecchioni, 1980 : 170

¹² Barthes 1965, p.30 cité dans Maingueneau, 2003, p.59

¹³ Genette, 1972 :p.265 dans Orecchioni 1980 : p.172

¹⁴ Orecchioni, 1980:p. 172.

¹⁵ Ricœur 1975 :p.98 cité dans Orecchioni, 1980 : p.37

Bibliographie

- 1) Asholt, Wolfgang, Calle-Gurber, Mireille & Combe, Dominique. Assia Djébar: littérature et transmission, Actes du colloque de Cerisy, Presses Sorbonne Nouvelle, 2008.
- 2) Angenot, Marc. (2006). Théorie du discours social, *COntEXTES* [En ligne], 1 | 2006, mis en ligne le 15 septembre 2006, consulté le 30 octobre 2019. URL: <http://journals.openedition.org/contextes/51>; <https://doi.org/10.4000/contextes.51>.
- 3) Benveniste, Émile. (1966). Problèmes de linguistique générale. (I). Paris: Gallimard.
- 4) Benveniste, Émile. (1974). Problèmes de linguistique générale. (II). Paris: Gallimard.
- 5) Charaudeau, Patrick. et Maingueneau, Dominique. (dir.). [2002]. Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.
- 6) Chikhi, Beida. (2007). Histoires et Fantaisies, Presse Universitaire Paris-Sorbonne.
- 7) Djébar, Assia. (1957). La Soif. Paris: René Julliard.
- 8) Déjeux, Jean. (1994). La littérature féminine de langue française au Maghreb. Paris: Karthala.
- 9) Kerbrat Orecchioni, Catherine. (1980). L'énonciation: de la subjectivité dans le langage. Paris: Armand Colin.
- 10) Maingueneau, Dominique. (1976). Initiation aux méthodes d'analyse de discours: Problèmes et perspectives. Paris: Hachette Université.
- 11) Maingueneau, Dominique. (1987). Approches de l'énonciation en linguistique française: Embrayeur, Temps. Paris: Classiques Hachette.
- 12) Maingueneau, Dominique. (1996). Les Termes clés de l'analyse du discours, Paris, Le Seuil.
- 13) Maingueneau, Dominique. [1986] .Linguistique pour le texte littéraire. Paris: Nathan. 2003.

- 14) Maingueneau, Dominique. (2004) . Le discours littéraire Paratopie et scène d'énonciation. Paris: Armand Colin .
- 15) Maingueneau, Dominique. (2016). Trouver sa place dans le champ littéraire. Paratopie et création. Academia- L'Harmattan.
- 16) Maingueneau, Dominique. Cossutta, Frédéric. (1995). « L'analyse des discours constituants ». In: Langages, 29^e année, n°117, 1995. Les analyses du discours en France. pp. 112-125; doi: <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1709>https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1709
- 17) Mayaffre, Damon. (2005). « De la lexicométrie à la logométrie ». Astrolabe, pp.1-11. Hal-00551921.
- 18) Mayaffre, Damon. (2010). « Vers une herméneutique matérielle numérique ». Corpus textuels, Logométrie et Langage politique. Université Nice Sophia Antipolis, 2010. Tel-00655380.
- 19) Paveau, Marie-Anne. (2011). « L'analyse linguistique du texte littéraire ». Une fausse évidence. Le Français Aujourd'hui, pp.83-94.hal-00660068.
- 20) Pinson, Guillaume. (2019). « Discours social », dans Anthony Glinoe et Denis Saint-Amand (dir.), Le lexique socius, URL: <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/56-discours-social>, page consultée le 25 décembre 2019.
- 21) Rastier, François. (2004). « Poétique et textualité ». Langages, n°153, pp. 120-126 ; doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.940><https://www.persee.fr/doc/lgge-0458->